INVESTISSEMENTS 2021

- Ouvrages de protection contre les crues printanières
- Travaux de réfection et de pavage sur la rue de la Pommeraie
- Aménagement d'un terrain de volley-ball au parc Jacques-Paquin
- Sentiers au parc Paul-Yvon-Lauzon
- Feu de circulation au coin du chemin d'Oka et de la rue de l'Érablière



MODALITÉS DE PAIEMENT

Les comptes de taxes de plus de 300 \$ peuvent être payés en 4 versements, dont les dates d'échéance sont respectivement les 13 mars, 13 mai, 13 juillet et 13 septembre 2021.

Les comptes de taxes de 300 \$ et moins doivent être acquittés en un seul versement, avant le 13 mars 2021.

INTÉRÊTS ET PÉNALITÉS SUR RETARD DE PAIEMENT

Advenant qu'un versement n'est pas acquitté avant la date d'échéance lui correspondant, des frais d'intérêt de 12 % par année seront perçus et une pénalité de 5 % s'appliquera.

COVID-19AVIS IMPORTANT

Merci de prioriser le paiement en ligne, afin d'éviter de vous déplacer dans les bureaux municipaux.

La grande majorité des institutions financières offrent ce service.

Il est également possible de déposer les chèques dans la chute à documents située à l'entrée de la mairie.

Ce petit geste nous aide tous à prévenir la propagation du virus.

Si vous avez besoin d'aide pour payer en ligne, notre personnel se fera un plaisir de vous guider. Contactez le Service des finances au 450 623-1072, poste 223.

COORDONNÉES

Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac

1110, chemin Principal 450 623-1072 • info@sjdl.qc.ca • sjdl.qc.ca



SAINT-JOSEPH-DU-LAC

MOT **DU MAIRE**



Joséphoises, Joséphois,

Au nom de tout le conseil municipal, je suis heureux de vous présenter, pour une 8e fois à titre de maire, les grandes lignes du budget 2021 de Saint-Joseph-du-Lac.

Avant de vous parler de l'année qui s'entame, j'aimerais rapidement revenir sur celle qui vient de se terminer. La pandémie de la covid-19, au début 2020, a frappé le Monde de plein fouet et a engendré de nombreux bouleversements. Malgré cela, la municipalité a su garder le cap en continuant à offrir un service de qualité aux citoyens. D'ailleurs, je profite de l'occasion pour remercier toute la population joséphoise pour sa grande collaboration. Les services en ligne et par téléphone ont été privilégiés, ce qui a évité beaucoup de contacts et a contribué au maintien du service.

Pour l'année 2021, la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac dispose d'un budget de fonctionnement de 9 M\$.

Dans le contexte de la pandémie de la covid-19, le conseil municipal et moi avons pris la décision toute naturelle d'observer un gel de taxes, toutes catégories confondues. De ce fait, le taux de la taxe foncière ainsi que les taxes de service demeurent identiques à ceux annoncés l'an dernier à pareille date. La bonne santé financière de la municipalité nous permet d'offrir ce répit.

Le conseil municipal et moi espérons vivement que cette mesure allègera le fardeau des contribuables.

Saint-Joseph-du-Lac réussit à maintenir des taux enviables comparativement à d'autres municipalités de même taille au Québec, et ce, malgré les investissements nécessaires au maintien des infrastructures municipales. En 2021, l'heure est à la relance économique et aux investissements pour assurer la santé et la sécurité de toute la population.



0 BUDGET **MUNICIPAL** 2021

COMPTE DE TAXES

Gel des taxes en 2021

CATÉGORIE	TAUX DE
D'IMMEUBLE	TAXES 2021
aux de la taxe oncière générale	0,5680 \$ du 100 \$ d'évaluation

Taux de la taxe 0,8845 \$ du 100 \$ d'évaluation pour les commerces

Taux de la taxe 0.8790 \$ du 100 \$ d'évaluation pour les industries

Crédits de taxes

Il est possible de bénéficier d'un crédit de taxes de services si :



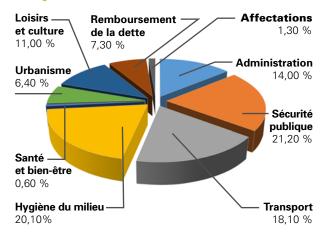
vous êtes propriétaire d'un logement intergénérationnel



vous faites la location de conteneurs pour l'enlèvement des matières résiduelles Pour plus de détails, consultez la section Finances du sidl.qc.ca.

VENTILATION DES DÉPENSES 2021

Dépenses



Revenus

